

\*La **Société civile des auteurs multimedia** rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Vélasquez, F-75008 Paris. Téléphone **01 56 69 58 58**; Fax 01 56 69 58 59 [www.scam.fr](http://www.scam.fr)

# Scam\*

Communiqué de presse, le 6 mars 2009

## **Résultats d'une enquête exceptionnelle** **Relations Auteurs /Éditeurs :** *Je t'aime, moi non plus*

**La Scam, Société civile des auteurs multimedia, rend publics en mars 2009 les résultats d'une enquête réalisée auprès de ses auteurs membres.**

Cette enquête exceptionnelle est à l'initiative des écrivains membres de la commission Scam de l'écrit (Olivier Weber, Claude Aziza, Catherine Clément, Alain Dugrand, Pierre Haski, Michèle Kahn, Pascal Ory, Antoine Perraud et Daniel Picouly) qui ont souhaité interroger leurs confrères auteurs de livre(s), afin d'effectuer un état des lieux des pratiques contractuelles du secteur de l'édition.

**400 écrivains** ont répondu (anonymement) au cours du dernier trimestre 2008 à cette enquête. **34 questions** pour mieux les connaître et mieux cerner la relation contractuelle avec leur éditeur.

**D'une manière générale, comment est calculée la rémunération de l'auteur ? Comment la reddition des comptes et les versements des droits ont-ils lieu ? Que contiennent les contrats ? Quels sont les rapports avec la Scam ? Il en ressort que l'écrivain est seul face à son éditeur et souvent démuni pour négocier (contrat, montant de l'à-valoir,...) ou simplement demander ce qui lui est juridiquement dû (reddition des comptes, versement des droits,...).**

Si 60% des auteurs se déclarent satisfaits des relations avec leurs éditeurs...40% se disent insatisfaits, parmi eux 9% déclarent même ces relations, conflictuelles. La reddition des comptes et le versement des droits d'auteur sont souvent la raison des litiges entre les auteurs et leur(s) éditeur(s).

**Aussi, les auteurs demandent la mise en place d'un contrôle des comptes par un organisme tiers.**

La Scam, forte de sa légitimité (les auteurs se disent satisfaits à 93% de ses services) demande notamment aux éditeurs et aux pouvoirs publics de travailler ensemble à l'élaboration d'un relevé de droits d'auteur harmonisé entre les différents éditeurs.

**BUREAU DE PRESSE SABINE ARMAN – 01 44 52 80 80 – 06 15 15 22 24**  
30, rue du Château d'eau – 75010 Paris – [info@sabinearman.com](mailto:info@sabinearman.com)